Envoyé en préfecture le 22/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le
ID : 028-212803910-20250710-DELIB_2025_034-DE

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N°**2025-034**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 juillet 2025

Conseillers en exercice : 23
Présents : 13
Votants : 16

Objet : Administration Générale – Tirage au sort des jurés d'assises 2026

Le jeudi 10 juillet 2025 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Toury, légalement convoqué par Monsieur le Maire le lundi 30 juin 2025, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent LECLERCQ, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRESENTS : M. Laurent LECLERCQ, M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Jean-Yves DUFRESNE, M. Jean-François DARGERE, Mme Nathalie VALENTIN, M. François CLOUET, Mme Carole CARRÉ, Mme Florence PINEL, Mme Chrystelle MARY, M. Jean-Michel PINCELOUP, M. Adrien PRUNET, M. Jérémy RUBICONDO.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Catherine PETIT, M. Alain GÉRAY, Mme Joëlle POMPON, Mme Karine NOLL, M. Franck BACHIMONT, Mme Orlane LEDENT, Mme Luisa RODRIGUES, M. Antoine HAMEZ, Mme Christine ANFRIE.

ABSENTS : Mme Séverine CHAMAND.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : M. Franck BACHIMONT à M. Laurent LECLERCQ, Mme Joëlle POMPON à M. Jean-François DARGERE, Mme Karine NOLL à M. Bruno GUITTARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jérémy RUBICONDO

Envoyé en préfecture le 22/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le
ID : 028-212803910-20250710-DELIB_2025_034-DE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de procédure pénale, notamment les articles 255, 260, 261 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral de l'arrondissement de Dreux SP/DREUX n°2025-05 du 04 avril 2025 relatif à la répartition des jurés dans le département d'Eure-et-Loir pour l'année 2026,

Considérant qu'il doit être procédé au tirage au sort de 6 jurés sur la liste générale des électeurs de la commune de Toury dans les conditions prévues par les textes en vigueur, pour l'établissement de la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour 2026,

Considérant les noms des jurés suivants issus du tirage au sort effectué par Monsieur le Maire, Madame la Deuxième Adjointe et Monsieur le Troisième Adjoint :

- **Monsieur LAMEAU Jean-Marc (Electeur n°528, bureau n°2),**
- **Madame AMMANN Laure (Electeur n°17, bureau n°2),**
- **Madame GERMAIN Nadia (Electeur n°954, bureau n°2),**
- **Madame SFORZA Vincent (Electeur n°848, bureau n°2),**
- **Madame GINESTET Edith (Electeur n°416, bureau n°2),**
- **Monsieur GOUGNY Morgan (Electeur n°388, bureau n°1),**

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** la désignation par tirage au sort des jurés dont les noms et prénoms sus-listés constituant la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour 2026,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE TOURY 28310

Laurent LECLERCQ

Le Secrétaire de Séance,

Jérémy RUBIGONDO

Acte rendu exécutoire :
- **Affiché le :** 22/07/2025
- **Transmis au représentant de l'Etat le :** 22/07/2025

Le Maire,
Laurent LECLERCQ

MAIRIE DE TOURY 28310